

L'ISLAM

UNE RELIGION DE PAIX

Ḥaḍrat Mirzā Masroor Aḥmad

Islam International Publications Ltd.

L'islam Une Religion De Paix

Conférence de Ḥaḍrat Mirzā Masroor Aḥmad au Bénin
en 2005.

Version française 2007

Première édition au Royaume-Uni 2007

© **Islam International Publications Ltd.**

Publié par:

Islam International Publications Ltd.

Islamabad, Sheephatch Lane

Tilford, Surrey GU10 2AQ

Royaume-Uni

Imprimé au Royaume-Uni

par :

Raqeem Press

Islamabad, Sheephatch Lane

Tilford, Surrey GU10 2AQ

Royaume-Uni

ISBN 1 85372 967 1

L'ISLAM

UNE RELIGION DE PAIX

Conférence de Ḥaḍrat Mirzā Masroor Aḥmad, Khalifatul Masīḥ V, Chef Suprême de la Communauté Islamique Aḥmadiyya internationale à l'Université d'Abomey-Calavi, Cotonou, Bénin. Tournée en Afrique de l'Ouest, 2005.

Chers étudiants et personnel enseignant de cette université,

Assalāmu'alaikum wa raḥmatullāh.

On m'a demandé d'éclairer la question de l'Islam en tant que religion de paix. Le temps faisant défaut, je ne pourrai aborder ce sujet que brièvement.

Toutes les fois que l'on souhaite parler de l'Islam en tant que religion de paix, la question qui vient naturellement à l'esprit est : Alors qu'on sait qu'il y a de nombreuses religions dans le monde, telles que le judaïsme, le christianisme, l'hindouisme, le bouddhisme, etc., on cherche à savoir si l'Islam est une religion de paix ou non ; pourquoi fait-on toujours exception dans le cas de l'Islam ?

L'une des raisons en est que quelques années après l'avènement de l'Islam, des puissances anti-islamiques avaient lancé une campagne de propagande pour faire croire que l'Islam était une religion d'extrémisme et de violence dont le plan était de forcer les gens à croire par l'épée. Évidemment, cette idée est erronée. Au début, les musulmans de la Mecque souffrirent de la persécution sans riposter. Ils durent finalement émigrer vers Médine, mais même là-bas les incroyants s'acharnèrent contre eux et ils les forcèrent à les affronter dans une bataille à laquelle je reviendrai tout à l'heure.

La preuve pour les opposants qui voudraient nous faire croire que l'Islam fut propagé par l'épée est que malgré le fait que les incroyants de la Mecque aient soulevé toutes sortes d'objections, l'histoire est témoin du fait que le peuple de la Mecque ne s'était jamais plaint d'une quelconque conversion forcée des incroyants par les épées des musulmans.

La deuxième raison est que si l'Islam a été terni, c'est à cause de l'image sombre et horrible de l'extrémisme qui est projetée, sciemment ou inconsciemment, par

certains groupes ou organisations islamiques ; malheureusement ces groupes y ont des intérêts.

Si l'on veut apprécier les beautés d'une religion ou, au contraire, découvrir ses défauts, la justice voudra que l'on prenne ses enseignements ou son écriture sacrée comme mesure pour la juger ; sinon chacun pourra attaquer la religion d'autrui à volonté. Pour illustrer, voici un enseignement du christianisme :

« Mais moi je vous dis de ne pas résister au méchant. Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente-lui aussi l'autre. » (Matthieu 5 :39)

Mais voici qu'en Bosnie ou en Irak ou dans d'autres pays, l'Amérique et d'autres puissances occidentales ont eu recours, ou ont encore recours, à l'agression. Si nous devons déclarer que le principe chrétien est que si quelqu'un se dresse contre vous, utilisez toute votre puissance pour le piétiner à mort, cela serait une grave injustice de notre part. Pareillement, si l'on souhaite trouver les vrais enseignements de l'Islam, nous devons étudier le Saint Coran et voir ce qu'il dit, au lieu de les

chercher dans les actions de certains musulmans qui ont oublié les principes du Saint Coran.

La position de la Communauté Islamique Aḥmadiyya sur les enseignements coraniques est que ceux-ci oeuvrent pour promouvoir la paix. Il incombe de porter ce message à tous les coins de la terre. Je vais donc commencer mon message en me basant sur la Saint Coran. Ensuite, nous examinerons la pratique du Saint Prophète Muḥammad^{saw} auquel le Coran fut révélé. Avait-il prôné un type quelconque de cruauté, de violence ou de terrorisme né de l'extrémisme ? D'importants éclaircissements basés sur le Coran et les Hadiths ont été apportés par le Fondateur de la Communauté Islamique Aḥmadiyya, Ḥaḍrat Mirzā Ghulām Aḥmad^{as} de Qadian, qui a proclamé être le Messie Promis ; je me référerai à quelques-uns de ses écrits.

Voyons tout d'abord ce que le Saint Coran nous commande de faire afin d'établir la paix. Dieu, le Tout-Puissant, dit dans le Saint Coran :

« Quiconque tuera une personne – à moins que ce ne soit parce que cette personne avait tué quelqu'un ou fomenté le désordre sur la terre – ce sera comme s'il avait tué l'humanité entière. » (Ch. 5 : v. 33)

Dans son exégèse de ce verset, le Fondateur de la Communauté Islamique Aḥmadiyya dit :

« Celui qui tue une personne injustement, ou qui tue quelqu'un qui n'était coupable d'aucune rébellion ni n'avait-il gravement perturbé la paix entre les gens ni encore n'avait-il fomenté des troubles sur la terre, ce sera comme s'il avait tué l'humanité entière. De ce verset, l'énormité de ce péché qu'est le meurtre est évidente.»

(Chashma-é-Ma'rifat, p. 23-24 : commentaire du Messie Promis vol.2 p.405)

Voilà donc le bel enseignement de l'Islam : le meurtre, ou le versement du sang innocent, équivaut au massacre de toute la race humaine ; c'est-à-dire que prendre une seule vie, c'est détruire des milliers de vies innocentes. Chacun peut imaginer sans difficulté la sentence qui serait prononcée contre celui qui est reconnu coupable du massacre de milliers de personnes

innocentes. C'est cela le bel enseignement que le Tout-Puissant nous a donné dans le Saint Coran. Quiconque agit à l'encontre de cela, agit en opposition aux enseignements de l'islam.

Le Saint Fondateur de la Communauté Aḥmadiyya nous aide à comprendre ces choses encore davantage ; en effet, ce fut à cause de sa réflexion et son analyse véridiques que Dieu lui donna la direction. C'est ainsi qu'il ajoute ceci à son commentaire :-

« Quiconque abandonne la bonté abandonne la religion. Le Saint Coran enseigne que si quelqu'un tue une personne sans raison légitime, ce sera comme s'il avait tué le monde entier. De même, je dis que si quelqu'un n'est pas bon envers son frère, c'est comme s'il avait été méchant envers le monde entier. »

(Al-Ḥakam vol. 9 no. 15, 30 avril 1905 p. 2: commentaire du Messie Promis, vol. 2, p. 405)

De ce verset, le Saint Fondateur de la Communauté Islamique Aḥmadiyya tira une conclusion intéressante : les gens pensent que l'islam est une religion extrémiste, mais cela s'avère être un malentendu de leur part. En

fait, l'Islam dit que si vous maltraitez votre prochain, vous êtes d'ores et déjà l'une des causes de la destruction de la paix et de l'harmonie dans le monde. Lorsque vous devez être bienveillant dans vos interactions avec tout le monde et vous devez propager le message pacifique de l'Islam, comment pourrez-vous ne serait-ce que songer à tuer votre prochain ?

À présent je vous citerai quelques-uns des nombreux exemples de bonté que nous constatons dans la vie du Saint Prophète Muḥammad^{saw} ainsi que la façon dont il se souciait du bien-être de son peuple.

Si l'on ressent des sentiments de bienveillance envers une personne, cela va sans dire que l'on voudra faire quelque chose pour son bien. Le Saint Prophète^{saw} était si soucieux du bien-être de son peuple qu'il pria constamment pour eux en dépit du fait qu'ils eussent des dieux dont le nombre ne nous est pas facile à cerner. Or, le Tout-Puissant avait averti le monde qu'il ne pardonnerait jamais celui qui Lui associerait des partenaires. Cette pensée tourmenta tant le Saint Prophète^{saw} qu'il ne cessa pas de se prosterner pour eux devant Dieu. Dans son cœur brûlait une passion si intense pour la réforme de son peuple qu'il en fut fatigué

et perturbé. Finalement, Dieu le Très-Haut lui dit de ne pas s'affliger de son peuple jusqu'à en mourir (**Ch. 18, v. 7**) et lui rappela que sa mission était uniquement la transmission du message. Le hadith suivant nous permet d'apprécier ses prières. Priant pour ses ennemis, le Saint Prophète^{saw} dit :

*« Ô Allah ! Guide mon peuple, car ils ne savent point. »
(c'est-à-dire, ils ne connaissent pas la vérité)*

Lorsqu'on lui demanda de prier qu'une malédiction frappât la tribu de Daus, il pria comme suit :

« Ô Allah ! Guide la tribu de Daus. »

Voilà donc son souci de la bonté et de l'humanité. Il n'a jamais déclaré qu'il allait contraindre les gens par l'épée à croire en lui ; il ne pouvait même pas maudire ses ennemis.

« Les païens mecquois bannirent le Saint Prophète^{saw} de la Mecque et ne lui laissèrent aucun répit à Médine ; néanmoins, là où il les rencontrait, le Saint Prophète^{saw} fut toujours d'une gracieuse bonté envers eux. Après

l'émigration du Saint Prophète^{saw} à Médine, les habitants de la Mecque furent affligés d'une sécheresse si sévère qu'ils durent, pour survivre, consommer de la charogne et des os. Dans un état d'impuissance totale, Abū Sufyān, le chef des Mecquois, dut s'adresser au Saint Prophète^{saw} ; il lui dit : 'Ô Muḥammad ! Tu enseignes le bon traitement des proches. Eh bien, ton peuple est mourant. Prie à ton Dieu en notre faveur afin qu'il pleuve, et pour que ton peuple ne périsse point.'

Pour rappeler Abū Sufyān à la réalité, le Saint Prophète^{saw} fit la remarque suivante : *'Quelle audace ! En dépit de la persécution infligée par les Mecquois, tu demandes une prière pour eux.'* Néanmoins, le Saint Prophète^{saw} ne refusa pas de prier pour eux car il était une miséricorde incarnée et n'aurait jamais pu souhaiter que son peuple périsse. C'est ainsi que son peuple le virent lever immédiatement les mains, pour prier ; et sa prière pour que cesse la famine et que s'ouvrent les vannes du ciel, furent agréées. Il plût tant que les jours d'aisance et d'abondance revinrent rapidement pour les Coreïchites de la Mecque. Mais parallèlement, leurs dénégation et opposition grandirent

rapidement elles aussi. (***Bukhāri Kitābut Tafsir, Surat Ar-Rūm***)

Après ceci, qui osera dire que le Saint Prophète^{saw} a enseigné l'extrémisme et le terrorisme ?

EN ISLAM, IL N'Y A PAS DE CONTRAINTE EN MATIÈRE DE FOI

Le Saint Coran déclare :-

« Il ne doit pas y avoir de contrainte en religion. Assurément, le bien s'est distingué clairement du mal ; alors, quiconque refusera de se laisser guider par les transgresseurs et qui croira en Allah, aura assurément saisi une poignée solide et incassable. Et Allah est Celui Qui entend tout, l'Omniscient. » (Ch. 2, v. 257)

L'illustration de l'application dans la pratique du verset susmentionné se trouve dans le hadith qui fait le récit de l'exil des Banu Naḍīr de Médine, après qu'ils eurent brisé leur pacte de maintenir la paix. En ce temps-là, ils avaient à leur charge beaucoup d'enfants d'Anṣārs (les habitants musulmans de Médine). Ces enfants vivaient

parmi les juifs parce qu'au temps de l'ignorance pré-islamique, ceux parmi les tribus des Aus et des Khazraj qui n'avaient pas d'enfant mâle faisaient le vœu de judaïser leur prochain enfant si celui-ci s'avérait être un garçon. C'est ainsi que beaucoup de garçons des Aus et des Khazraj furent confiés à des familles juives.

Lorsque les juifs des Banu Naḍīr furent exilés à cause de leur transgression, les musulmans voulurent reprendre leurs enfants des juifs. Mais le Saint Prophète^{saw} les en empêcha par égard pour le principe de « il ne doit pas y avoir de contrainte en matière de religion » ; si l'on confie soi-même son enfant à quelqu'un qui en fait un juif, on n'a aucun droit dès lors de le reprendre. Les enfants s'en allèrent donc avec les Banu Naḍīr.

Puis, il y a le récit d'un esclave de 'Umar^{ra}. Celui-ci raconte que bien qu'il fût son esclave, 'Umar^{ra} ne le força jamais à devenir un musulman. Ḥaḍrat 'Umar^{ra} lui expliqua les choses avec amour et affection afin qu'il accepte l'Islam, mais il refusa toujours. 'Umar^{ra} disait alors : « *Il n'y a aucune contrainte dans la religion* » et ensuite se taisait. Avant sa mort, il libéra cet esclave.

Comment peut-on dire qu'en Islam, il y a contrainte et menace envers la paix ?

Le Fondateur de la Communauté Islamique Aḥmadiyya, le Messie Promis^{as}, écrit :

« Je ne sais où et de qui nos adversaires ont entendu que l'Islam fut propagé par l'épée. Dans le Saint Coran, Dieu dit qu'il n'y pas de contrainte dans la foi islamique. Qui donc a ordonné le recours à la contrainte ? Et quelles en furent les armes ? Quelles furent donc cette sincérité et cette foi chez ceux contraints à devenir musulmans qui les poussa, bien que n'étant qu'entre deux cents et trois cents hommes, à confronter une armée de plusieurs milliers ? Puis, étant devenus à leur tour des milliers, qu'ils infligent la défaite à des centaines de milliers ; et, qui plus est, qu'ils offrent leur gorge comme les agneaux du sacrifice pour sauver leur foi de l'ennemi, et qu'ils apposent le sceau de la véracité de leur foi avec l'encre de leur propre sang ; qu'ils soient si passionnés pour la propagation de l'Unicité de Dieu que, tels des réfugiés, ils acceptent de subir toutes sortes de souffrances pour atteindre les déserts du continent africain afin d'y propager l'Islam ; et qu'ils supportent toutes sortes d'épreuves pour atteindre la Chine - non pas en tant qu'envahisseurs mais en

réfugiés – afin d'appeler le peuple chinois à l'Islam ? Soyez honnêtes : tout ceci est-il l'oeuvre de gens contraints à devenir musulmans ? Tandis que les coeurs ne croient pas, les langues peuvent-elles croire ? Non, mais ce sont là les agissements de ceux dont les coeurs sont emplis de la lumière de la foi et dans lesquels il n'y a que Dieu, et rien d'autre que Dieu. »

(Paighām-é-Şulḥ, Rūḥānī Khazāin, vol. 23 p. 468-469)

LIBERTÉ DE FOI ET DE CONSCIENCE

Parmi les nombreux rapports qui illustrent l'enseignement islamique sur la liberté de la foi et de la conscience, un seul suffirait, sans qu'il n'y ait besoin, par la suite, d'éclaircir les choses davantage.

« Bien qu'étant devenus des sujets du Saint Prophète^{saw} certains groupes parmi ses opposants voulaient s'accrocher à leur propre religion. Ils se demandaient se qui pourrait bien leur arriver. Ils savaient que le Saint Prophète^{saw} proclamait le droit de tout un chacun de croire en ce qu'il voulait. Mais ces adversaires du Saint Prophète^{saw} n'avaient-ils pas eux-mêmes nié ce droit dans

le passé, et n'avaient-ils pas fait usage de force contre les musulmans ? Quoiqu'il en soit, lorsque les opposants furent vaincus, le Saint Prophète^{saw}, voulant les sauver de l'humiliation, s'adressa à eux en disant :

« Le principe pour lequel j'ai dû me battre avec vous afin qu'il soit accepté ne sera pas abandonné aujourd'hui sous le prétexte que vous vous y étiez autrefois opposés. Sans doute à cause de votre mentalité cruelle, vous aviez commis des actions viles ; néanmoins, les droits des uns et des autres seront sauvegardés. Allez, aucun blâme ne pèse sur vous aujourd'hui. Chacun d'entre vous est libre en matière de religion. Vous êtes notre dhimmah (notre responsabilité en tant que non-musulmans vivant en terre d'Islam). Dieu et son Messager seront entièrement responsables de votre sécurité. »

(Niṣb Al-Ra'iah fī Tārīkh Aḥādīth Al-Hadāyā, vol. 4, p. 381, édition égyptienne)

Allah dit :

« O vous qui croyez ! Soyez fermes dans la cause d'Allah en portant témoignage avec justice ! Et ne laissez pas l'hostilité d'un peuple vous inciter à agir autrement qu'avec justice. Soyez toujours équitables, car l'équité est

plus proche de la piété. Et craignez Allah. Assurément, Allah est conscient de ce que vous faites. » (Ch. 5 v. 9)

Examinons à présent l'application dans la pratique de cette injonction coranique, après quoi l'on ne pourra plus dire que l'Islam n'est pas une religion de paix, d'harmonie et de justice.

« L'on rapporte que Muhayyasa^{ra}, qu'Allah soit content de lui, un compagnon du Saint Prophète^{saw}, devint martyr à Khaïbar. Ses héritiers demandèrent la peine de mort pour le coupable. Le Saint Prophète^{saw} leur demanda : 'Pouvez-vous jurer que vous saurez identifier son meurtrier ? Ceux-ci lui répondirent : O Messenger d'Allah, comment pourrions-nous le jurer alors que nous n'y étions pas présent ?' Il dit : 'Il ne peut pas y avoir de peine de mort sans preuve. La seule option qui reste est que les juifs de Khaïbar que vous suspectez jurent cinquante fois qu'ils ne savent pas qui est le meurtrier'. Les héritiers de Muhayyasa^{ra} dirent : 'Qui peut faire confiance à ces juifs ? Ils feront de faux serments'. Le Saint Prophète^{saw} de dire : 'Eh bien, il ne peut y avoir, au-delà de ceci, de contre-interrogatoire; aux yeux de la loi il ne peut y avoir

de préférence'. Puis, le Saint Prophète^{saw} versa le prix du sang aux héritiers de Muhayyasa^{ra}. »

(Tajrid Al-Bukhāri, Chapitre sur Faṣl-ul-Jihād, 2e partie, édition Ferozsons, Lahore, Pakistan)

Des versets précités l'on aura compris que les enseignements islamiques ne permettent aucune contrainte en matière de foi. Dieu, le Tout-Puissant, a laissé à la conscience humaine le choix de religion. L'exemple de l'esclave, que j'avais présenté tout à l'heure, a démontré que même un esclave n'était pas forcé d'accepter l'Islam. La liberté de conscience est le thème de bon nombre de versets coraniques ; il ne me sera pas possible de tous les mentionner ici.

À la lumière de cet enseignement clair et sans ambiguïté, la question qui se pose est :

Si ni le Saint Prophète^{saw} ni ses compagnons ne détruisaient la paix dans le monde en tenant dans une main l'épée et dans l'autre le Coran, quelles sont donc ces '*guerres saintes*' et qu'est-ce que le Jihād qui est sur toutes les lèvres et à cause duquel chaque musulman est accusé d'être un fauteur de troubles dans le monde ?

Il est étonnant que l'on puisse croire que ces guerres avaient commencé à l'époque du Saint Prophète^{saw}. Si nous voulons satisfaire aux exigences de la justice absolue, il nous faudra examiner la situation à cette époque-là ; en effet, sans une évaluation de la situation d'alors, il nous sera impossible d'être justes. À ce propos, voici les mots du Fondateur de la Communauté Islamique Aḥmadiyya :

« Notre Prophète dut subir des souffrances, à la Mecque et même après, aux mains des incroyants. La simple évocation de la persécution et de la cruauté de toutes sortes qu'il dut subir pendant treize années à la Mecque nous fait pleurer. Malgré tout, il ne tira pas son épée, ni ne répondit-il à leur cruauté par la cruauté. Il advint que beaucoup de ses compagnons et amis les plus chers furent tués de manières on ne peut plus cruelles. Certains durent passer par toutes sortes d'épreuves ; d'autres furent empoisonnés. Plusieurs complots d'assassinat furent ourdis contre lui, mais en vain. L'heure de la rétribution divine s'approchait, tandis que les chefs et nobles de la Mecque décidaient à l'unanimité que le Saint Prophète^{saw} devait être assassiné. C'est alors que Dieu, le Gardien et Protecteur de Ses bien-aimés, les gens honnêtes et véridiques, informa le Saint Prophète^{saw} qu'il

n'y avait plus que le mal dans cette ville ; et que son peuple était acharné à commettre le meurtre ; et qu'il devait donc quitter les lieux sur-le-champ. Sous la direction de Dieu, il émigra vers Madinah ; mais même là-bas, ses ennemis ne le laissèrent pas tranquille et le pourchassèrent, car ils ne désiraient plus que la destruction de l'Islam. Lorsque leur méchanceté eut dépassé les bornes, et que le meurtre de nombreux innocents justifiait la punition de leurs meurtriers, l'autorisation de l'autodéfense fut accordée. Par ailleurs, beaucoup des innocents, qui avaient été tués par pure méchanceté, et non pas en franc combat, et dont les avoirs avaient été saisis, méritaient que leurs adversaires fussent traités de la sorte. Malgré tout, au moment de la victoire sur la Mecque, notre Prophète^{saw} les pardonna tous. L'idée que le Saint Prophète^{saw} et ses compagnons faisaient la guerre afin de propager la foi ou de contraindre les gens à devenir musulmans est une grave erreur et une grande cruauté. »

(Masiḥ Hindustān Mein p. 7-8 : Tafsir Ḥaḍrat Masiḥ Mau'ūd, vol. 3, p. 316-317)

Bien que permettant des batailles défensives contre des poursuivants et persécuteurs cruels, l'enseignement de

Dieu requiert que l'on ne dépasse pas pour autant les limites :

« Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de persécution et que la religion soit professée librement pour Allah. Mais s'ils s'arrêtent, alors souvenez-vous qu'aucune hostilité n'est permise sauf contre les transgresseurs. » (Al Baqarah, Ch. 2, v. 194)

Ce commandement a donc trait à la guerre défensive et le but en est de faire cesser le mal. C'est pour cela qu'il y est stipulé que lorsqu'ils arrêtent les hostilités, vous ne devez plus leur livrer bataille, car votre rôle véritable est d'établir la paix. C'est ainsi que cette autorisation de se battre comporte les conditions de la défense et de la pacification.

LA GUERRE : SES RÈGLES ET PRINCIPES

Lorsque le Saint Prophète^{saw} entra dans une optique de guerre, il donnait l'ordre strict :-

- *de ne tuer aucune femme*
- *de ne tuer aucun enfant*

- *de ne causer de la gêne à aucun vieux*
- *de laisser tranquilles les réfugiés, les moines et les érudits*
- *de ne brûler personne*
- *de ne tuer aucun animal*
- *de ne couper aucun arbre*
- *de ne pas mutiler les morts, tel que le font les ennemis, qui, à cette époque leur coupaient le nez ou l'oreille*

Après la victoire, le Saint Prophète^{saw} interdisait :-

- *que l'on tue les blessés*
- *que l'on poursuive sans raison ceux qui sont en train de s'enfuir*

Pour ce qui est des prisonniers de guerre, il demandait qu'ils soient bien traités.

« Les prisonniers capturés après la bataille de Badr ont eux-mêmes admis : 'Par Allah ! Les musulmans ont marché tandis qu'ils nous ont mis sur des montures ; ils sont restés sur leur faim alors qu'ils nous ont donné à

manger ; et ils ont supporté la soif tout en nous donnant à boire ! » (Bukhāri, Muslim, Tirmidhi, Abu Dāwūd)

Ceux qui qualifient l'islam de religion belligérante, extrémiste et à la gâchette facile, devraient se demander si une religion belliciste peut donner pareil enseignement. Ne mettez pas les actions d'une poignée de personnes ou d'organisations dans le panier de l'islam pour ensuite appeler le tout 'islam'. Aujourd'hui, alors que l'homme considère qu'il est très avancé et qu'il peut bien comprendre les choses, il devrait se demander si ces hautes valeurs sont manifestées quand des bombes pleuvent du ciel et quand des missiles sont tirés sur des villes et des habitations humaines. Combien de sang innocent est-il versé par des bombardements effectués à tort et à travers, tuant sans discernement à gauche et à droite ? Là où règne l'anarchie, tous les jours on peut voir défiler les cortèges funéraires de vieux, de femmes, et d'enfants. Les informations à ce sujet ne nous sont pas cachées.

Pour conclure mon discours sur les beaux enseignements de l'islam et sa promotion de la paix, des enseignements qui ont su unir l'humanité dans sa

diversité en une seule fraternité, j'aimerais citer un historien chrétien, Georges Zeïdane :

« L'une des raisons primordiales du progrès rapide de l'éducation musulmane est que les Califes de l'Islam ont attaché une grande valeur aux érudits de toutes confessions et de tous peuples, et les ont toujours enrichis par des dons et largesses. Ils ne s'intéressaient pas à leur religion ou leur nationalité ou leur caste ou leurs croyances. Parmi eux se trouvaient des chrétiens, des juifs, des sabéens, des mages, des devins, et en fait des gens de toute appartenance. Les califes les ont traités avec révérence, respect et estime extrêmes. Les non musulmans jouirent des mêmes droits que les chefs et les gouverneurs musulmans. » (Tarikh At-Tamaddun Al-Islâmi, vol. 3, p. 194)

Si après cela quelqu'un dit que l'Islam n'est pas une religion de paix, ce sera une grave injustice. Le temps nous faisant défaut, j'espère avoir pu présenter du moins quelques aspects de l'enseignement islamique relatif à la paix. Je vous suis reconnaissant d'avoir écouté attentivement et respectueusement mon allocution. Encore une fois : merci.